

# SYSTEME LAITIER BIO EN RHONE-ALPES ZONE DE MONTAGNE SECHANTE TOUT HERBE AVEC ENRUBANNAGE

« Réussir en bio malgré l'absence d'autonomie  
en céréales »

EARL BREYTON à St-Martin-en-Vercors (26)

## Un parcellaire difficile à travailler

L'exploitation se situe à 700 m d'altitude sur le Vercors Drômois. Les sols sont caillouteux, hétérogènes, à forte prédominance d'argile : leur potentiel est faible. Le parcellaire est morcelé et pentu.

## La structure de l'exploitation

Un couple (2 UTH)  
74 ha de SAU en herbe  
283 000 L de quota, (soit 3600 L/ha de SFP)  
46 VL Montbéliardes + 10 génisses élevées par an (22% de renouvellement)  
Chargement 0,70 UGB/ha de SFP



## Une conversion contrariée

Conversion à la bio en 1999 puis reconversion des animaux en 2009. Suite au désengagement du premier acheteur de lait, le troupeau était repassé en conventionnel. Le lait est livré à l'Etoile du Vercors (laiterie locale du Saint-Marcellin). Les veaux et vaches de réforme sont vendus dans la filière conventionnelle.

## Les objectifs des éleveurs : maintenir un système simple en contenant les charges alimentaires

« Pour m'en sortir financièrement et techniquement, mon repère (qui n'est pas le plus autonome ou économe) est que ma prime bio laiterie lissée sur l'année me paie la totalité de mes achats de concentrés (35 t de céréales et 26 t de tourteau) et minéraux (2t) sur un an. Sur mon système, seule l'herbe me coûte finalement. Par rapport, à un prix du lait conventionnel, je gagne la différence sans achat de concentrés. En moyenne, depuis 5 ans, je tourne à 230 g/l de concentrés qui sont des céréales et du tourteau et non de la VL. Je dispose également d'un DAC qui me simplifie le travail et me permet d'avoir des apports au plus près des besoins de mes animaux, sans gaspillage. »



RÉSEAUX  
D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE  
L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE



FIDOC  
Contrôle Laitier



AGRICULTURE  
PEP  
RHÔNE-ALPES



### Les points forts

- Conversion à l'AB aisée car le système de production initial était déjà adapté : système tout herbe, pas d'utilisation d'engrais ou de produits phytosanitaires.
- Maintien des surfaces en bio même durant la période de transition entre les deux conversions.

### Les points sensibles

- Zone de montagne, difficulté de produire des céréales.
- Parcelle avec beaucoup de pentes, de zones humides à proximité de sources... impossibles à faucher.
- Prairies temporaires vieillissantes implantées depuis 8 ans en moyenne.
- Cycles de pâturages trop long car surface non fauchable trop importante.
- Forte dépendance au prix d'achat des concentrés

### 100 % herbe

SFP : 74 ha

- 63 ha de Prairie Permanente
- 9 ha de Prairie temporaire
- 2 ha de parcours et landes

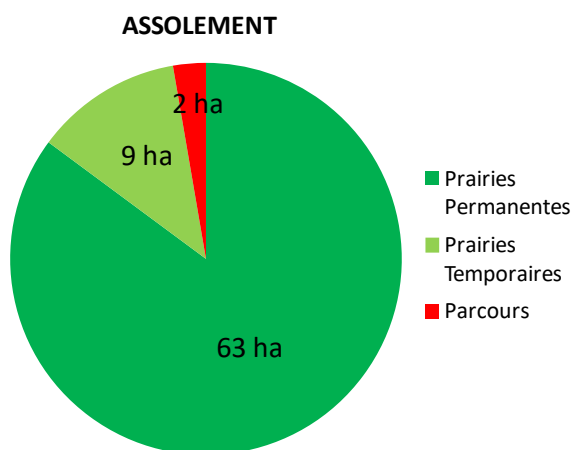
Les prairies temporaires sont peu renouvelées (1 à 2 ha par an) ; les rendements sont de 4 à 6 tonnes en PT et 3 à 5 tonnes en PN.

Les prairies sont fertilisées avec du lisier et du fumier de bovin à raison de 20 à 30 t/ha.

« Dans l'ensemble, je fertilise peu mes prairies car elles sont pour certaines difficiles d'accès et pour d'autres trop près du village ».

Les nombreuses sources présentes sur les parcelles compliquent la fauche et la gestion du pâturage.

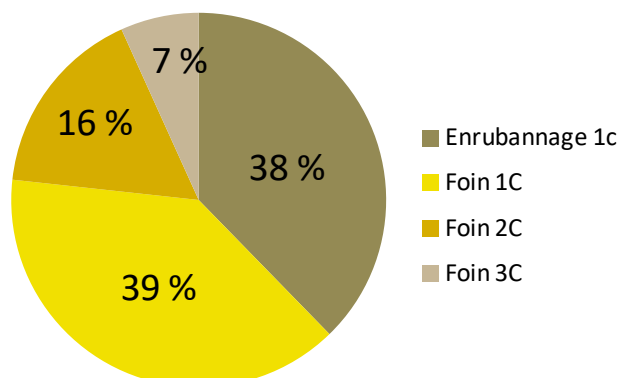
La moitié des premières coupes sont réalisées en enrubannage, l'autre moitié en foin. Cela permet des fauches plus précoces et l'étalement des chantiers.



Stocks fourrages	Surface (ha)	Rdt tMS/ha
Enrubannage 1 <sup>e</sup> coupe	20	2.9
Foin 1 <sup>e</sup> coupe	20	3.0
Foin 2 <sup>e</sup> coupe	15	1.7
Foin 3 <sup>e</sup> coupe	8	1.3



Répartition des fourrages stockés



### La conduite du troupeau laitier

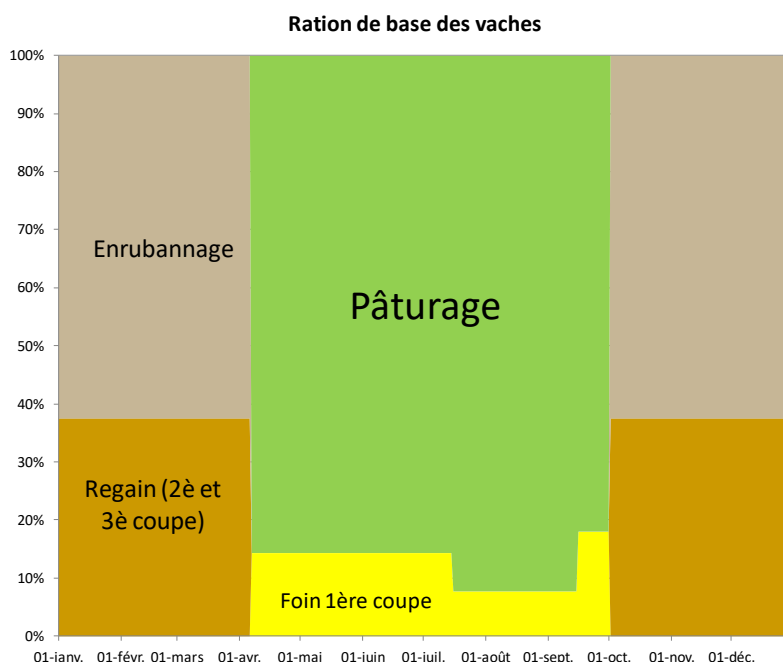
Les vaches sont principalement inséminées avec des taureaux Montbéliards. Quelques croisements sont réalisés avec du Charolais. Les vêlages sont répartis sur toute l'année.

Tous les fourrages consommés sont autoproduits (foin, enrubannage) et tous les concentrés sont achetés (maïs, orge, correcteur azoté 40% MAT,CMV)

Le pâturage dure du début avril à fin septembre. Environ 30 ha sont disponibles pour la pâture des VL (3 périodes). En complément de la pâture, les vaches reçoivent 2,5 kg/VL/jour de foin de 1ère coupe, 3 kg de céréales et 1kg de correcteur azoté.



La ration hivernale est composée de 10kg de MS d'enrubannage, 6 kg de MS de regain, 3kg d'un mélange de orge et maïs grain, et 2 kg de correcteur azoté à 40% de MAT.



La production laitière moyenne (2008-2012) est de 6500 litres de lait produits par vache et par an. La consommation de concentré par vache est de 1400 à 1500 Kg par an soit 225 à 230 g / litre de lait.

En 2011, le coût de concentré est de 105 € par 1000 litres de lait.

### La conduite des génisses

En moyenne, 10 femelles sont élevées chaque année. Actuellement elles vêlent à 34 mois.

« Mon objectif est de réduire l'âge au premier vêlage à 30 mois, mais depuis 2 ans, des problèmes de reproduction en IA sur mes génisses décalent cette date ».

Les veaux sont élevés au lait entier jusqu'à 4 mois, avec du foin à volonté, à raison de 4 à 6 litres par jour jusqu'à 3 mois, et 2 à 1 litres par jour jusqu'à 4 mois. Elles sont complétées en concentrés (mélange 50% maïs, 25% orge et 25% blé + 1/5 de tourteau) à hauteur de 500g à 1kg par jour jusqu'à 6 mois.

Les génisses sortent au pâturage à 6 mois, principalement sur les parcelles les plus éloignées de l'exploitation ou en alpage pour 15 d'entre elles. Elles ne sont alors complétées qu'avec du foin.

Toutes les génisses sont inséminées en race limousine afin de faciliter la première mise-bas.

**Une excellente rentabilité économique (résultats 2011-2012)**

Critères économiques	2010	2011
Moyenne économique (litres /VL/an)	6 243	6 087
Nombre de vaches	43	45
Lait vendu (litres)	262 466	267 542
Prix lait vendu (€/1000 litres)	443	466
Produit Brut (k€)	159	180
Excédent Brut d'Exploitation (k€)	80 (50% du PB)	96 (53% du PB)

**Coût de production de l'Atelier lait : 655 €/1000 litres dont**

Achat de concentrés et minéraux : 113 € / 1 000 l

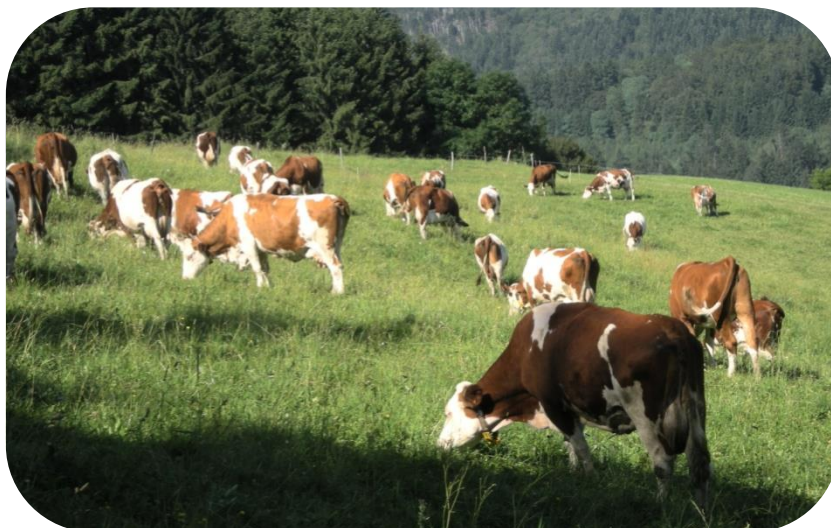
Frais d'élevage 28 €/1000 l (soit 103 €/UGB)

Mécanisation = 171 €/1000 l

**Prix de revient pour 1,5 SMIC/UMO = 449 €/1000L**

**Valorisation du lait : 466 €/1000 litres** (dont 105 € de prime bio en moyenne annuelle)

Grâce à une bonne maîtrise des charges et une excellente valorisation du lait, les résultats économiques sont très bons. L'efficacité économique est excellente (EBE = 53% du Produit Brut). Avec des annuités peu élevées (6% du Produit Brut), la rémunération permise atteint 1,6 SMIC / UTH en 2011 et permet d'avoir une bonne capacité d'investissement. Ces résultats, très bons sur deux années, sont toutefois à nuancer au regard de la forte dépendance du système aux variations du prix des céréales et de la qualité des fourrages.

**POUR EN SAVOIR PLUS...****Pauline CASTILLON**

Drôme Conseil Elevage

Tél : 06 25 41 19 58

[paulinecastillon@drome-controle-laitier.fr](mailto:paulinecastillon@drome-controle-laitier.fr)

**Audrey BERNAT**

Chambre d'Agriculture de l'Ain

Tél : 04 74 45 36 13

[a.bernat@ain.chambagri.fr](mailto:a.bernat@ain.chambagri.fr)

**Véronique BOUCHARD**

Chambre d'Agriculture du Rhône

Tél : 04 78 19 61 68

[veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr](mailto:veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr)

**Jean-Louis LAPOUTE**

Chambre d'Agriculture de la Loire

Tél : 04 77 91 43 05

[jean-louis.lapoute@loire.chambagri.fr](mailto:jean-louis.lapoute@loire.chambagri.fr)

**Patrick PELLEGRIN**

Isère Conseil Elevage

Tél : 06 71 00 37 18

[patrick.pellegrin@isere-controle-laitier.fr](mailto:patrick.pellegrin@isere-controle-laitier.fr)

**Nathalie SABATTÉ**

Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

Tél : 04 50 88 18 09

[nathalie.sabatte@savoie.chambagri.fr](mailto:nathalie.sabatte@savoie.chambagri.fr)

**Monique LAURENT**

Institut de l'Elevage

Tél : 04 72 72 49 44

[monique.laurent@idele.fr](mailto:monique.laurent@idele.fr)

**LES RESEAUX D'ELEVAGE**

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

**LES PARTENAIRES FINANCEURS**

Ce document a reçu l'appui financier de la Région Rhône-Alpes

**Rhône-Alpes** Région

Septembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage – Création : Stéphanie COUSPEYRE

En vente à Technipel : 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12

[www.idele.fr](http://www.idele.fr) - PUB IE : 00 16 302 077